

**Décret n° 2010-265 du 11 mars 2010 relatif aux modalités de sélection et d'emploi des personnes nommées en application de l'article 3 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière**

11/03/2010

Ce texte modifie le mode de sélection des candidats aux fonctions de directeur d'établissement dans le cadre d'une diversification des profils de recrutement. La formation des directeurs, à l'occasion de leur prise de poste, est par ailleurs renforcée.